

ANCIENNES USINES, J. ROUSSEL



HAUTS FOURNEAUX, FONDERIES

Société Anonyme des Usines

DE ROSIÈRES

par S^t FLORENT-SUR-CHER (Cher)



Médailles aux Expositions Régionales
et aux Expositions Universelles 1855-1878

Adresser toutes les lettres au nom
de M^r le DIRECTEUR
des Usines
de ROSIÈRES
par S^t FLORENT-SUR-CHER
(CHER)

Adresser les Marchandises et les Modèles
en Gare de S^t FLORENT (Cher)
pour faire suivre à l'Em^{ment} particulier
DE ROSIÈRES

Forges de Rosières, ce 12 Décembre 1891

Monsieur Ch. Lepierre à La Palisse
pour les marchandises suivantes expédiées par petite vitesse en port payé
Carifs spéciaux, le 12 remises chez M.
en gare de La Palisse.
payables le 4 mars

Conditions Générales de Paiement :

Les factures sont payables au
siège de la société, à Rosières,
soit au comptant à 30 jours sous
escompte de 2% ou à 3 mois de
terme sans escompte.

L'avance de paiement est
bonifiée de un demi pour cent
par mois.

Les remises ou traites ne modifient
pas le domicile attributif de juridiction
fixé à Rosières et admis par le
seul fait d'avoir traité avec la
société.

Les effets au-dessous de 100^f,
sauf ceux pour appoints ne seront
acceptés qu'avec une perte de 0^f50

La société ne garantit pas les
protêts à bonne date aux effets ayant
moins de 15 jours à courir lors de
leur réception.

900

2 hautes de B ⁿ 100	11.25	22,50	
Remise 37		8,32	14 18
ass ^{ur} 0,20 x 98 ^{fr}			0 05
			14 23
			Total

Imort

